

Bazas, le 16 juillet 2026

Communiqué de presse

Modifications du PLUi : entre corrections et adaptation au risque incendie

La Communauté de communes du Bazadais a prescrit, en mars dernier, deux modifications de son PLUi approuvé en 2024.

La modification n°01, vise principalement à corriger des erreurs matérielles et à améliorer la compréhension et l'application d'un certain nombre de dispositions réglementaires. La consultation du public sur cette procédure sera organisée à l'automne 2026.

La modification n°02, a pour objet principal de supprimer ou de modifier, à la demande de l'État, un certain nombre de changements de destination ou de STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée), ne prenant pas suffisamment en compte le risque incendie et feux de forêt. Parallèlement, il est prévu d'intégrer des projets en compensation de ceux supprimés. C'est à ce titre que vous êtes invités à présenter tout projet pouvant impliquer un changement de destination d'un bâtiment agricole ou forestier ou tout projet nécessitant la création ou l'extension d'un STECAL en zone agricole et/ou forestière/naturelle.

Il est précisé que cette modification n'a pas pour objet de rendre constructibles des parcelles situées en zones agricoles, naturelles ou forestières, mais de répondre à des besoins précis qui ne bouleversent pas la vocation de la zone.

L'inventaire des nouveaux projets se fera durant 4 mois, soit de juillet 2026 à mi-novembre 2026. Pour ce faire, vous devrez faire parvenir le plus tôt possible à la Cdc du Bazadais votre projet, formalisé à partir des fiches de demande de changement de destination et/ou de demande de STECAL, mises à disposition sur le site internet de la Cdc ou dans votre mairie. Tous les projets seront analysés à partir d'une grille de critères répondant aux impératifs légaux et réglementaires, avant de pouvoir intégrer cette modification n°02 du PLUi. La consultation du public sur cette procédure n'interviendra pas avant 2027.

+ d'infos :

[Modifications du PLUi n°01 et 02 - Urbanisme CDC du Bazadais](#)

Contact presse :

Pierre TIXIER

Chargé de mission urbanisme

urbanisme@cdcdubazadais.fr 05 56 25 28 81